



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 15 décembre 2023 par le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'fixant les conditions de mise en location des logements visés à l'article 132 du Code wallon de l'Habitation durable et abrogeant l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 février 1999 relatif à la location de logements sociaux gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés agréées par celle-ci à des personnes morales à des fins d'action sociale', portant le numéro 75.121/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 18 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.